



AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

Conseil d'administration

Séance du Mardi 19 décembre 2023

DELIBERATION N°2023/52

Extrait de la réunion du 19 décembre 2023 à 9h00, organisée à l'ADHL à Nîmes

DECISION MODIFICATIVE N°5 Annule et remplace

Pour le Collège des Conseillers Départementaux : 4 votants

M. Christian BASTID, Mme Maryse GIANNACCINI, Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT,
M. Philippe RIBOT

Pour le Collège des membres associés : 3 votants

Mme Sylvie NICOLLE, Mme Laurence BARDUCA-FAUQUET, M. Marc LARROQUE

Pour les représentants des Collectivités Territoriales : 1 votant

Amal COUVREUR

PROCURATIONS

M. Vincent BOUGET donne procuration à M. Marc LARROQUE
M. Christophe SERRE donne procuration à M. Christian BASTID

ABSENTS EXCUSES

M. Denis BOUAD, M. Julien PLANTIER, M. Remi NICOLAS, Carole SOLANA

ETAIENT PRESENTS SANS PRENDRE PART AU VOTE :

Paierie Départementale : Cheffe de service comptable, Mme Christine MAZIERE, Inspecteur des Finances Publiques M. Nicolas SAUZET (Excusé).

Cabinet : Frédéric DESCHAMPS

Conseil départemental du Gard : Fabrice MONTEZ

Personnel de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement : Magali MONTICELLI, Nicolas JEANNET(Excusé), Jean Paul RIVIERE (Excusé), Baya DJAHNIT, Sindy PARGUEL, Anne FAYARD.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1412-1, L.1412-2, L.2221-2 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-26, R.2221-53 à R.2221-62,

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M52

Vu la délibération n° 2023/1 du conseil d'administration en date du 04 janvier 2023 approuvant le Budget Primitif

Vu la délibération n°4 du Conseil départemental du Gard en séance plénière du vendredi 18 novembre 2022 créant l'Agence départementale de l'habitat et du logement sous la forme d'un établissement public administratif et approuvant ses statuts,

Vu les statuts de l'Agence, notamment leurs articles 8, 13, 14, et 15

Vu la note de synthèse envoyée par courriel aux membres du conseil d'administration,

Vu les pièces du dossier,

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent. Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits.

DELIBERE

Article 1 :

Monsieur le Président propose au conseil d'administration d'autoriser la décision budgétaire modificative n°5 sur l'exercice 2023 afin d'intégrer la liquidation de l'Association pour le Logement du Gard (ALG) ainsi que d'apporter des ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessous.

Il convient d'inscrire en recette exceptionnelle, le montant net de la trésorerie qui a été reversée par l'ALG soit 489 958,28 € sur la ligne budgétaire 7788 Autres produits exceptionnels.

De plus, le financement de l'incurie par la ville de Nîmes pour un montant de 10 000,00 € prévu n'aura pas lieu. La ligne budgétaire 7474 Autres financements, sera diminuée de 10 000,00 €.

Dépenses de Fonctionnement : + 479 958,28 €

- Chapitre 012 : - 10 000,00 €
- Chapitre 67 : + 310 485,28 €
- Chapitre 022 : + 179 473,00 €

Recettes de Fonctionnement : + 479 958.28 €

- 7474 Autres financement : - 10 000, 00 €
- 7788 Autres produits exceptionnels (Boni) : 489 958,28 €

Le conseil d'administration ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président :

- APPROUVE la décision Modificative n°05 du budget pour l'exercice 2023 afin d'intégrer la liquidation de l'Association pour le Logement dans le Gard.
- AUTORISE Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°05 rectifiée et de signer les actes correspondants.

La décision modificative n°05 rectifiée est détaillée en annexe de la délibération.

Résultat du vote : 10 voix POUR

VOTE A L'UNANIMITE, adopté

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, décide à la majorité d'approuver la présente décision modificative.

ARTICLE 2 :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes cedex 09, qui peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ANNEXES :

BUDGET 2023 – Maquette M52 Décision Modificative n°05

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**LE PRESIDENT,
Christian BASTID**



Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- la publication le : 20/12/23
- l'affichage le : 20/12/23
- la transmission au représentant de l'Etat le : 20/12/23

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
20 DEC. 2023
Bureau du Courrier

VERIFICATION : Les données fournies sont-elles exactes ?
 Si non, indiquer la date de la dernière mise à jour.
 AL-00101 : Vérifier le contenu de la page 10 et la page 11.
 AL-00102 : Vérifier le contenu de la page 12 et la page 13.

AL-00103 : Vérifier le contenu de la page 14 et la page 15.

AL-00104 : Vérifier le contenu de la page 16 et la page 17.

AL-00105 : Vérifier le contenu de la page 18 et la page 19.

AL-00106 : Vérifier le contenu de la page 20 et la page 21.
 AL-00107 : Vérifier le contenu de la page 22 et la page 23.

AL-00108

AL-00109 : Vérifier le contenu de la page 24 et la page 25.
 AL-00110 : Vérifier le contenu de la page 26 et la page 27.
 AL-00111 : Vérifier le contenu de la page 28 et la page 29.
 AL-00112 : Vérifier le contenu de la page 30 et la page 31.

AL-00113

AL-00114 : Vérifier le contenu de la page 32 et la page 33.

AL-00115 : Vérifier le contenu de la page 34 et la page 35.

AL-00116

AL-00117

AL-00118

AL-00119

AL-00120

PREFECTURE DU GARD
20 DEC 2023
Bureau du Contrôle

REPUBLIQUE FRANÇAISE

:ADHL GARD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009937200019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU GARD

M. 52

Décision modificative 5 (3)

Voté par nature

BUDGET : ADHL GARD (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	8
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	9
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	10
B1 - Balance générale - Dépenses	11
B2 - Balance générale - Recettes	12

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	Sans Objet
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	Sans Objet
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	Sans Objet
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	Sans Objet
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	Sans Objet
A2 - Equipements non départementaux	Sans Objet
A3 - Dépenses financières	Sans Objet
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	Sans Objet
A4.2 - Recettes RMI / RSA	Sans Objet
A4.3 - Recettes financières	Sans Objet
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	Sans Objet
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	Sans Objet
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	16
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	18
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	20

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	22
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
-----------------------------------	------------

E - Arrêté et signatures

E2 - Arrêté et signatures	23
---------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
		0	

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3) (4)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(6) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	479 958,28	479 958,28
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		479 958,28	479 958,28

TOTAL DU BUDGET (4)	479 958,28	479 958,28
----------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	479 958,28	0,00	479 958,28	479 958,28	0,00	479 958,28
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	479 958,28	0,00	479 958,28	479 958,28	0,00	479 958,28

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT					A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (8)	7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (4) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
--------------	-----------------	-------------	-------------	-------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 980,00
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT						A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (9)	7 980,00		0,00	0,00	7 980,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 980,00		0,00	0,00	7 980,00

TOTAL	7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
--------------	-----------------	-------------	-------------	-------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 980,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

7 980,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (5)	364 229,00	0,00	0,00	0,00	364 229,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	1 537 200,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	1 527 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	491 551,00	0,00	0,00	0,00	491 551,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 392 980,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	2 382 980,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	310 485,28	310 485,28	310 485,28
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		179 473,00	179 473,00	179 473,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 392 980,00	0,00	479 958,28	479 958,28	2 872 938,28
023	Virement à la section d'investissement (4)	7 980,00		0,00	0,00	7 980,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 980,00		0,00	0,00	7 980,00

TOTAL	2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28	2 880 918,28
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 880 918,28
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (6)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (6)	2 369 900,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	2 359 900,00
75	Autres produits de gestion courante (6)	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
Total des recettes de gestion courante		2 400 960,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	2 390 960,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	489 958,28	489 958,28	489 958,28
78	Reprises amortissements et provisions (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28	2 880 918,28

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28	2 880 918,28
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 880 918,28
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	7 980,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	-10 000,00		-10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	310 485,28	0,00	310 485,28
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	179 473,00		179 473,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		479 958,28	0,00	479 958,28

+

D 002-RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	479 958,28
---	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Impositions directes	0,00		0,00
74 Dotations, subventions et participations (7)	-10 000,00		-10 000,00
75 Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels (7)	489 958,28	0,00	489 958,28
78 Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total	479 958,28	0,00	479 958,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	479 958,28
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL IV = I + II + III
TOTAL	7 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	7 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	7 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	7 980,00
--	----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE			A

RECETTES					
Nature	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I + II + III
TOTAL	7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	7 980,00		0,00	0,00	7 980,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (5)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	7 980,00
--	----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	Total IV = I + II + III
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28	0,00	479 958,28	2 880 918,28
011	Charges à caractère général (5)	364 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 229,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5)	1 537 200,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	1 527 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	491 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 551,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (5)	0,00	0,00	310 485,28	310 485,28	0,00	310 485,28	310 485,28
68	Dotations amortissements et provisions (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	179 473,00	179 473,00	0,00	179 473,00	179 473,00
023	Virement à la section d'investissement	7 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 880 918,28
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)	Total
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28	2 880 918,28
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (5)	2 369 900,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	2 359 900,00
75	Autres produits de gestion courante (5)	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
013	Attenuations de charges (5)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (5)	0,00	0,00	489 958,28	489 958,28	489 958,28
78	Reprises amortissements et provisions (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
						IV = I + II + III

R002 Résultat reporté ou anticipé (4)	0,00
---------------------------------------	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 880 918,28
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (5)	364 229,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 700,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 656,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	3 700,00	0,00	-20,00	-20,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 707,80	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00	20,00	20,00
6188	Autres frais divers	15 255,20	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	11 300,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	271 960,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 850,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	11 800,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	27 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 537 200,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
6331	Versement mobilité	400,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
64112	SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	600,00	600,00
64118	Autres indemnités titulaires	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
64131	Rémunérations non tit.	1 098 000,00	0,00	-89 600,00	-89 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	336 700,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	47 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	44 500,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	-6 100,00	-6 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (5)	491 551,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	488 551,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	3 000,00	0,00	-100,00	-100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		2 392 980,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES –
OPERATIONS D'ORDRE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	0,00	0,00	310 485,28	310 485,28
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	310 485,28	310 485,28
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		179 473,00	179 473,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		2 392 980,00	0,00	479 958,28	479 958,28

023	Virement à la section d'investissement	7 980,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 980,00		0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28
---	--------------	------	------------	------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 880 918,28
--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 000,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	3 000,00	0,00	0,00	0,00
7068	Autres redevances et droits	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf Impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	2 369 900,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
74718	Autres participations Etat	145 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
7473	Participation Départements	1 942 670,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	25 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
74771	Participation Fonds social européen	240 000,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	17 230,00	0,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	60,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	60,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 400 960,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits
« surfiscalisés » (compte 7321) (5)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS –
OPERATIONS D'ORDRE**

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	489 958,28	489 958,28
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	489 958,28	489 958,28
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 400 960,00	0,00	479 958,28	479 958,28
---	--	---------------------	-------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE					0,00
-------------------------------	--	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					2 880 918,28
--	--	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	463 101,00	0,00	463 101,00	0,00	0,00	207 158,00	50 983,00
2023-01 HABITER MIEUX	407 260,00	0,00	407 260,00	0,00	0,00	180 000,00	45 000,00
2023-02 MARCHÉ INSALUBRITE	55 841,00	0,00	55 841,00	0,00	0,00	27 158,00	5 983,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 10 (2 procuration)

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/12/2023

Présenté par Monsieur le Président (1),

A NIMES, le 19/12/2023

Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A NIMES, le 19/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - Laurence BARDUCA-FAUQUET	
02 - Christian BASTID	
03 - Denis BOUAD	Excusé
04 - Vincent BOUGET	donne procuration à M. Marc LARROQUE
05 - Amal COUVREUR	Excusé
06 - Maryse GIANNACCINI	
07 - Marc LARROQUE	
08 - Françoise LAURENT PERRIGOT	
09 - Rémi NICOLAS	Excusé
10 - Sylvie NICOLLE	
11 - Julien PLANTIER	Excusé
12 - Philippe RIBOT	
13 - Christophe SERRE	donne procuration à M. Christian BASTID
14 - Carole SOLANA	Excusée

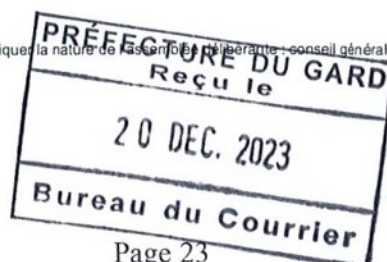
Certifié exécutoire par Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/12/2023, et de la publication le 20/12/2023

A , le 20/12/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : CONSEIL D ADMINISTRATION (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

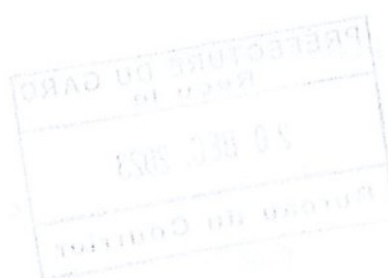
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Page 23

Le Président

Christian BASTID



Christian BASTID
Le Président